

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 42

Artikel: La révision des statuts
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198374>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-théâtre, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 45 cent. — Suisse : 20 cent.
étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les NOUVEAUX ABONNÉS de Suisse, pour l'année 1901 (abonnement d'un an), recevront gratuitement les numéros du IV^{me} trimestre 1900.

Vendanges de quarante jours.

1804

De tous les points du vignoble, on signale une quantité de vin qui dépasse toutes les prévisions. Les vieillards ne se souviennent pas d'avoir vu une récolte pareille à celle de 1900. On cite, il est vrai, comme ayant été très abondantes, celles de 1834 et de 1871; cependant, nous ne pensons pas que la récolte de ces trois années-là puisse être comparée à celle de 1804, qui fut vraiment extraordinaire, témoin les lignes suivantes, que nous empruntons à la *Gazette de Lausanne* du 9 novembre 1804 :

« Les voilà donc à peu près achevées, ces éternelles vendanges, qui ont duré 40 jours ! Mais aussi quelles vendanges ! L'on eût dit qu'un orage vineux, accumulé depuis des années, était venu tout à coup crever sur notre pays; car jamais on ne vit si prodigieuse vînée. Elle a surpassé de beaucoup tout ce qu'on nous dit des plus abondantes du dernier siècle. Aussi fut-on plusieurs fois obligé de la suspendre en divers endroits, faute de vases, malgré l'énorme quantité qu'on en avait préparés. Et quoique nos caves et nos cuviers en regorgent, l'on en serait encore très embarrassé si nos voisins et amis des cantons allemands et de Fribourg n'accourraient en foule depuis quinze jours, avec une immensité de futaines vides, pour nous aider àachever une vendange qui, sans cela, fût en partie restée aux céps et qui n'est pas même encore terminée dans les meilleurs vignobles de la Côte et de Lavaux. Et ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que la quantité des vins nouveaux ne paraissant pas devoir être inférieure à celle des vieux, nous offre ainsi trois années consécutives abondantes en vins excellents.

» Ce déluge vineux, qui semble faire le désespoir de la plupart des propriétaires et vigneron, qui se croient ruinés, est, par contre, envisagé comme une précieuse bénédiction par la masse nombreuse de ceux qui l'achètent et surtout par les buveurs.

» C'est surtout dans les petits vignobles que la vendange a été véritablement prodigieuse. Jusqu'à présent, lorsque dans les meilleures années, une pose de 400 toises carrées rapportait 5 ou 6 chars au plus, de 400 pots de Berne, on criait au miracle. Cette année, elle a produit 9, 10 chars, très souvent 12, et dans quelques endroits, on a vu des poses rendre 14, 15 et 16 chars.

» Les prix varient suivant les localités et les circonstances des vendeurs. Dans les plus petits vignobles, où les tonneaux manquaient, il s'en est vendu de 20 à 25 francs le char; dans d'autres, de 30 à 35 francs. Au cœur de la Côte, à Mont, l'impossibilité de tout loger a forcé, depuis quinze jours, à céder les meilleurs vins

à 40 et 50 francs le char. En général, le prix courant est de 50 à 60 francs, sauf à Lavaux, où il se soutient de 90 à 100 francs.

» Au reste, comme à côté de ces fleuves de vins, on a récolté beaucoup de blé et de fourrages, une immensité de fruits et de légumes, surtout de pommes de terre, il s'en suit que nous pouvons nous féliciter du bonheur de jouir d'une des années les plus fertiles dont la mémoire des hommes se souvienne dans notre pays. »

La revision des statuts.

L'automne va grand train. Une bise âpre a même fait craindre, au début de la semaine, que l'hiver ne fût déjà là. Les vendanges s'achèvent. A part quelques labours, la campagne a terminé ses gros travaux. Voici les longues soirées. A la ville et au village, c'est le réveil des sociétés de récréation: orphéons, chorales, instrumentales, littéraires, artistiques, dramatiques, gymnastiques, etc.

Hélas ! que j'en ai vu mourir de ces sociétés d'amateurs !

Celles qui ont le plus de peine à vivre sont — pourquoi ? je l'ignore — les associations qui cultivent l'art dramatique. A Lausanne, il en naît à peu près chaque hiver une nouvelle, des cendres de quelque autre. Une petite note des journaux annonce ses débuts dans quelque salle modeste; puis on n'entend plus parler d'elle. Bien rares celles qui subsistent et qui s'acquièrent la faveur du public par des représentations qui dénotent un réel souci de l'art, la recherche du beau, de l'idéal.

Il y a quelque vingt-cinq ans vivotait encore une société qui eut son heure de gloire à l'époque déjà lointaine où l'on jouait *Robert-le-Diable* dans l'édifice qui est devenu la chapelle de Martheray. Son nom ? Peu importe. Appelons-la, si vous le voulez, *L'Association des divertissements littéraires et artistiques*. Elle comptait bien neuf membres lorsqu'elle me fit l'honneur de me recevoir au nombre de ses sociétaires et possédait pour tous biens une bannière écarlate à franges d'or, une sorte d'armoire où elle serrait ses archives et une musette dont nul de nous ne savait tirer un son, mais que nous conservions religieusement en guise de symbole de l'art.

Nous tenions nos séances dans une longue salle étroite, au-dessus d'un petit café. En hiver, les réunions étaient hebdomadaires. La vérité m'oblige d'ajouter qu'elles n'avaient rien d'artistique ni de littéraire, au moins durant les deux dernières années de l'existence de notre société.

Ce que nous y faisions ? Oh ! des choses très importantes. Nous avions d'abord à nommer le comité, ce qui n'était pas une petite affaire. Comme nous n'étions pas plus d'une dizaine, la moitié de l'association était appelée à en faire partie, et cela n'allait pas tout seul. Les nominations devaient se faire à la majorité absolue. Il fallait un nombre de tours de scrutin inimaginable pour l'obtenir cette fameuse majorité. L'opposition, car il y avait une oppo-

sition, ainsi qu'au Grand Conseil et au Conseil communal, l'opposition jetait perpétuellement des bâtons dans les roues.

Il arrivait même que les deux camps se balanceraient exactement et qu'il était impossible de faire aboutir la moindre élection. Alors les opérations s'ajournaient d'une séance à l'autre, en dépit des paternelles remontrances du doyen d'âge. Enfin, de guerre lasse, l'obstruction ou l'autre partie flétrissait et le comité nouvellement élu entrait en fonctions.

Son premier soin était de présenter un projet de révision des statuts. Avez-vous jamais participé à la révision des statuts d'une société des divertissements littéraires et artistiques ? Ce n'est pas une sinécure. Que vous fassiez partie ou non de la commission de révision, vos loisirs sont absorbés entièrement par ce travail. Notre association y consacrait toutes ses séances ordinaires et extraordinaire et jamais les délibérations ne se terminaient avant minuit.

Ces statuts comprenaient un très grand nombre d'articles. Ils étaient imprimés en un coquet livret. Cela nous coûtait fort cher. Toutes nos cotisations passaient chez l'imprimeur. Mais nous ne récrimions pas : nous avions des statuts ! Toute société qui se respecte doit en avoir. Quant à les observer, c'était une autre affaire. Et c'est précisément parce qu'aucun de nous ne les observait, que nous révisions perpétuellement nos statuts.

Que de flots d'éloquence, que de propositions, d'amendements, de sous-amendements a fait naître la seule question des compétences de l'assemblée générale ! On ne croirait jamais comme elle est passionnante, cette question-là, dans une société de dix jeunes gens voués au culte de l'art ! Que quelqu'un, entre deux débats, hasardât timidement l'idée d'étudier quelque petite comédie, c'était un tollé général.

— Jouer la comédie ! mais, malheureux, nous n'exissons pas ! s'écriait le président. Tant que l'article des compétences n'est pas liquidé, nos statuts sont dans les nuages et nous aussi.

Le président se taillait ces jours-là un succès énorme.

Cependant la sempiternelle révision des statuts finit par dégoûter les sociétaires les plus esclaves du devoir. Une crise était inévitable. L'un de nous eut alors un trait génial : « Faisons alterner nos séances avec des parties de quilles ! » proposa-t-il. L'idée réunit l'unanimité des suffrages. Et c'est ainsi que, chaque quinzaine, pour se remettre de leurs fatigues cérébrales, les membres de l'Association des divertissements littéraires et artistiques abattaient des quilles à grands coups de boules. Ces boules et ces quilles étaient en caoutchouc et lourdes comme du plomb. Elles venaient d'Allemagne et avaient en ce temps-là une certaine vogue.

Pourquoi ce jeu ne fit-il tout de même pas notre bonheur ?

Un beau soir, dans une de nos séances des statuts, l'opposition annonça sa retraite. Elle quittait les divertissements littéraires et artis-

tiques et fondait une société rivale: *L'Union des amis des arts*.

Une scission! Nous fûmes atterrés. Et nos statuts dont la rédaction n'était pas achevée! Qu'allions-nous devenir? Ah! tout n'est pas divertissant dans la vie d'une société des divertissements!

Nous n'étions plus que cinq membres. L'Union des amis des arts n'en comptait pas davantage; mais elle venait de naître, elle avait l'avenir devant elle.

— L'avenir! Pourquoi ne l'aurions-nous pas aussi? s'exclama notre secrétaire. Je vais envoier à un tas de mes amis une circulaire qui leur dira la valeur de notre association, et c'est bien le diable si nous ne faisons pas bientôt des recrues.

Par malheur, notre secrétaire, qui n'attachait qu'une médiocre importance à l'orthographe, fit figurer dans l'entête de sa circulaire le mot *littéraires* avec un seul *l*; aussi n'eut-elle aucun succès la mirobolante circulaire. Quelqu'un la retourna avec une correction en marge, à l'encre rouge, comme sur un devoir d'écolier.

Cette fois, l'Association des divertissements littéraires et artistiques avait vécu. Elle ne tarda d'ailleurs pas à être suivie dans la tombe par l'Union des amis des arts. Et voilà comment la bannière rouge, l'armoire et la musette, ensevelies sous la poussière chez quelque ancien membre, n'entendent plus débattre la question de la révision des statuts. V. F.

L'été de la Saint-Martin.

Brrrou!... Comme la température s'est rafraîchie et comme le vendangeur matinal doit se souffler sur les doigts!... Que sont devenus ces chauds et vivifiants rayons de soleil, cette longue série de beaux jours de septembre et du commencement d'octobre?

Le ciel paraissait alors si pur, le thermomètre se maintenait si haut pour la saison, qu'on croyait vraiment que l'hiver était ajourné, ou tout au moins qu'il serait très doux, très gentil, très bénin.

Et, voilà que tout à coup, nous avons vu le chapeau de feutre remplacer celui de paille; puis les pardessus et les gants chauds se sont montrés: c'en était fait de la belle saison.

Cependant espérons que nous aurons encore l'été de la Saint-Martin, connu aussi sous le nom d'*été de Renens*. C'est ainsi qu'on désigne les derniers beaux jours qui se montrent fréquemment dans l'arrière-saison, aux environs du 11 novembre, jour de la Saint-Martin.

L'été de la Saint-Martin ne se manifeste pas seulement dans la nature; il berce malicieusement la vieillesse de douces illusions.

En effet, l'homme a aussi parfois sur le déclin de sa carrière un regain de vigueur, une verte vieillesse. Son cœur semble lui dire toute espèce de choses agréables; sa mémoire lui rappelle de vieux et gais souvenirs, qui ravivent son imagination, aiguillonnent son tempérament: c'est Faust, transformé, rajeuni par Méphistophélès.

Et ces braves gens, croyant que c'est arrivé, se laissent gagner par un reste de coquetterie: le nœud de cravate est correct, le col de chemise gracieusement rabattu; les pointes de la moustache se raidissent sous le cosmétique; le buste se redresse, et on salue les dames d'un coup de chapeau dégagé, accompagné d'un coup d'œil d'une douceur toute particulière.

Tel est l'été de Renens auquel nombre de gens se laissent prendre.

Nous disions, l'autre jour, à l'un de ces aimables vieux qui venait de saluer une demoiselle avec un air de jeune premier: « Je crois vraiment que vous redevenez amoureux. »

— Que voulez-vous, nous répondit-il, mon été de la Saint-Martin ne veut pas finir! Je n'y puis rien.

Mais bientôt les illusions s'envolent les unes après les autres; les infirmités, dont on s'était cru un moment libéré, se réveillent; on tousse, on crache, on se plaint de mille bobos, on devient grincheux, une faiblesse générale s'accentue: l'hiver est réellement là, cette fois!

Cette dernière période de la vie humaine a été admirablement rendue par le pinceau de notre grand peintre Gleyre dans son superbe tableau des *Illusions perdues*. Un homme parvenu à la maturité de l'âge, un poète qui a passé sa jeunesse à poursuivre l'idéal, s'est assis, voyageur lassé, au bord de la mer, image de l'infini. Sa main laisse échapper sa lyre; son front soucieux se penche, ses lèvres se plissent avec amertume; son regard plein de tristesse se tourne vers les flots azurés sur lesquels glisse une barque qui emporte tout un essaim de femmes jeunes et belles, couronnées de fleurs et chantant quelque céleste cantique. Ces femmes, ou plutôt ces divinités, éternellement gracieuses, éternellement souriantes, sont les illusions qui abandonnent le poète.

Cela dit, nous aimerais bien savoir d'où viennent le mot: *été de Renens*, assez fréquemment employé chez nous en parlant des derniers beaux jours de l'automne. Il se trouvera sans doute, parmi nos lecteurs, quelqu'un assez obligeant pour nous renseigner. L. M.

Clia dè la pompe à fu.

Du tot temps l'ai a zu 'na pas dâi niézes, mâ dâi petitès dzalosi eintre coumounès que sont vezenès; du io cein vint-te? d'on moué d'affrères!

L'est d'aboo lè jeunesses que s'ein vollion rapo à cosse, rapo à cein et s'on gailli d'on veladzo coudhié ollâ couénâ vai 'na lurena dè l'autr'eindrai, vouaiquie lè valottets dè stu veladzo que s'ein meillont, kâ ne poivont pas cheintre cauquon dâo défrôu que vint lão socliâ iena dè lão tsarmalairès et totès lè crasses que poivont férè ào pourro amoâirâo lè font: l'épiairaillo, le sè veillont quand soi dè tsi la gaupa et l'ai fotton dâi dédzallârâs dâo tonaire; cognaisso mimameint dâi veladzo io y'ein a bin qu'ont étâ tsampâ ào borné. Pu, se ia 'na danse, clia dâo défrôu dusson tsouyi dè pas trâo cajolâ lè felhiès, ni trâo lão payi dâo sirop et dâi caramellâs, sein quiet on lè guegnâ dè travai, pu lè tsecagnâs arrevont et clia dè l'eindrai lè z'ont astout empougni, trainâ quie dévant et à maiti éterti.

Clia dâi vignont, coumeint vo z'è de, po totès sortès d'affrères et lo pe soveint po oùquidè rein dâo tot.

Quand on veladzo a on menistre que débliotté sè prédzo sein quequelhi, àobin sein liaire su 'na paletta, lè z'autre voudriont ti l'avâi et lè vouaiquie que manigançont dè totès lè façons po lo férè arrevâ dein la perrotse. L'est lo mimo afférè po lo régent et mimameint po lo taipi.

Vouaiquidè assebin dein 'na coumouna qu'a lo Conseiller. Coumeint sè redressont, kâ lè dzeins sè diont: « Hein! à Boutavan, à Velâ-lo-Tsâno, à Grattavé, que sont dâo mimo sacillio, n'ont pas étâ fottu d'ein trovâ ion d'attaqué po lo Grand Conset et faut onco veni tsi no po trovâ cauquon dè sorta! Et dè bio savâi clia dâi z'autre veladzo bisquont qu'on dianstre, vignont dzalao et vouaiquie que sè font la potta et que sè recriont.

No dio pas que y'aussè dâi dzalosi dinse dein totès lè coumounès dâo canton; mâ tot

parai y'ein a et mè qu'on ne crâi; vouaiti-vâi à Bourbican que sont dzalao qu'on dianstre contré clia dè Râpanillon pace que l'ont 'na pompe à fu tota batteinta nâova et que clia dè Bourbican n'ein ont quâ 'na tota vilha que ressemblie à 'na guimbarda et quâ n'ouzont papi sailli avoué.

Adon l'autro dzo que bourlâvè pè Rapanillon, clia dè Bourbican ont tot parâi sailli lâo pompa po l'ai modâ, mâ quand le fut frou dè la remise et que lè dzeins s'applyivant dza à la bricole, lo municipau que commandâvè sè met à derè:

— M'einlevine s'on ouzè s'einmodâ avoué 'na pompa qu'à n'asse crouie façan: clia dè Râpanillon ne vont pas mau sè fottre dè no quand vont no vaire arrevâ avoué on uti dinse! vouaiti-vâi lè brés sont rouilli et pu l'est tota dévernia qu'on ne sâ pas se l'est rodze àobin verda!

— Sédès-vo quiet, fe aidon lo martsau, s'on la fasâi vito repassâ ein couleu, fâ bio sélao et d'ice à Râpanillon, l'âra lo teimps dè chêtsi en route!

— Oï ma fai, t'as résion, dépatse-tè d'allâ criâ lo Davi que vigné vito lâi bailli 'na petita tiutse! l'ai repond lo municipau.

Et l'est cein que l'ont fê; mâ ne sé pas se sont arrevâ lè premi po dziclliâ su l'incendie.

Le monde comme je le voudrais.

Vieille chanson.

Tenez, moi je suis un bon homme: Aussi, pour aller droit au but, Tout franc je vais vous dire comme Je voudrais que le monde fût: Je voudrais voir, au lieu de guerre, Pour le bonheur du genre humain, D'un bout à l'autre de la terre Les mortels se donner la main.

Loin que la fortune me tente, Je voudrais, pour vivre content, Avoir cent mille écus de rente. Et que chacun en eût autant; Je voudrais rencontrer à table, Par un prodige tout nouveau, Bonne humeur, chère délectable, Amitié pure et vin sans eau.

Je voudrais qu'à la perfidie, Comme à l'intrigue on mit un frein; Qu'on chassât la misanthropie Par un flon-flon, un gai refrain; Qu'on ne vit plus un sot en place Protéger filleul et cousin, Qu'on ne montât plus au Parnasse Sur l'épaule de son voisin.

Je voudrais, sans être un ivrogne, Qu'on ne fit plus (bravant les lois), Avec du Cahors, du Bourgogne, Du Champagne avec de l'Arbois; Par ce moyen, tout homme honnête, Chancelant après son repas, Saurait, en consultant sa tête, A quel vin il doit ses faux pas.

Je voudrais que femme jolie Restât toujours dans son printemps; Que pour l'amour, pour la folie, L'homme n'eût jamais que trente ans; Qu'il n'existe plus, et pour cause, (Chacun aura même désir) Nulle épine autour de la rose, Nul regret après le plaisir.

Avec la paix, fortune stable. Si l'homme possédait un jour Bons amis, bon vin, bonne table, Gaîté franche et constant amour, Je voudrais, selon son envie, Qu'il eût aussi la liberté De finir doucement sa vie, Sans l'appui de la Faculté.

CAPELLE.